



*Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.*

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** DEACON 327

### Autres moyens d'identification

**Numéro de FS** 1396892

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Pour une application industrielle seulement

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identification du fournisseur

**Adresse** Jet-Lube of Canada LTD  
Units 8 & 9, 1260 - 34 Avenue  
Nisku, AB, Canada  
T9E 1K7

**Téléphone** JLC Office 1.780.463.7441 Toll Free 1.888.771.7775

**Courriel** Sales@jetlubecanada.com

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

**Téléphone d'urgence de l'entreprise** 1-800-699-6318  
**Numéros de téléphone d'urgence** CHEMTREC: +1-703-527-3887 (INTERNATIONAL)  
1-800-424-9300 (NORTH AMERICA)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B

Aspect Noir

État physique Pâte / Gel

Odeur Vinegar-like

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Attention****Mentions de danger**

Provoque une irritation des yeux

Provoque une légère irritation cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Chemical Name	CAS-No	Weight-%	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Siloxanes and silicones, dimethyl, hydroxy-terminated	70131-67-8	>70	-	-
Petroleum distillates, hydrotreated middle	64742-46-7	30-35	-	-
Silicon Dioxide	112945-52-5	10-15	-	-
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-<3	-	-

Carbon black	1333-86-4	1-<3	-	-
--------------	-----------	------	---	---

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Ne pas respirer les poussières. Déplacer à l'air frais. Le traitement doit être symptomatique et de soutien.
<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin s'il y a lieu.
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes**                      Aucun renseignement disponible.

##### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins**                      Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

##### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Chemical Name	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup>	
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1750 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH	
Chemical Name	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Gants en néoprène. Caoutchouc nitrile. Gants de protection. Gants en caoutchouc. Viton™.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Chaussures ou bottes sécurité.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques**

<b>État physique</b>	Pâte / Gel
<b>Aspect</b>	Noir
<b>Odeur</b>	Vinegar-like
<b>Couleur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non applicable

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques Méthode</b>
pH	5.9	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	>100 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	1.06	
Solubilité dans l'eau	Virtually insoluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not Established	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<b>Autres informations</b>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	

<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Dimension de particules</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucun danger connu par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun connu.
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

### Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

**ETAmél (orale)** 6,907.00 mg/kg

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

#### Renseignements sur les composants

Chemical Name	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
Siloxanes and silicones, dimethyl, hydroxy-terminated	> 15400 mg/kg ( Rat )	> 16 mL/kg ( Rabbit )	> 8750 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 7 h
Petroleum distillates,	= 7400 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 4.6 mg/L ( Rat ) 4 h

hydrotreated middle			
Titane (dioxyde de)	> 10000 mg/kg ( Rat )		> 6820 mg/m <sup>3</sup>
Carbon black	> 15400 mg/kg ( Rat )	> 3 g/kg ( Rabbit )	

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Chemical Name	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Petroleum distillates, hydrotreated middle		96h LC50: = 35 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: > 10000 mg/L (Pimephales promelas)	-	
Carbon black			-	24h EC50: > 5600 mg/L

**Persistance et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition	NON REGULATED
Classe de danger	N/A
<b><u>TMD</u></b>	Not regulated
<b><u>MEX</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>OACI</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>IATA</u></b>	Not regulated
Nom officiel d'expédition	NON REGULATED
<b><u>IMDG</u></b>	Not regulated
<b><u>RID</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>ADR</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>ADN</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux).
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux).
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux).
<b>ENCS</b>	Est conforme à (aux).
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux).
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux).
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux).

#### Légende

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)



## Règlements fédéraux aux États-Unis

### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

## États-Unis - Réglementations des États

### Proposition 65 de la Californie

This product contains titanium dioxide which is classified as a possible carcinogen when present as respirable dust. This is not relevant for this product since it is not in a respirable form. Ce produit contient du noir de carbone qui est classé comme un carcinogène possible lorsqu'il est présent sous forme de poussière respirable. Ceci n'est pas pertinent pour ce produit, car celui-ci n'est pas sous une forme respirable.

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

Chemical Name	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	X	X	X		
Carbon black 1333-86-4	X	X	X		X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques \* = Danger chronique pour la santé

Préparée par  
Product Stewardship  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110



	1-800-572-6501
<b>Date d'émission</b>	14-août-2017
<b>Date de révision</b>	08-avr.-2019
<b>Note de révision</b>	Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**